

Centre Hospitalier de Libourne

FICHE DE POSTE

Direction : Instituts de Formation aux métiers de la santé du Nord Gironde des IFSI-IFAS-IFAP de Libourne, IFAS et IFA de Blaye , IFAS de Sainte-Foy la-Grande

Pôle : Instituts

Fait le : 27 mai 2026

Service : Instituts de formation

IDENTIFICATION DU POSTE

Intitulé du poste : Directeur des Soins – Coordonnateur Général des instituts de formation aux métiers de la santé en charge de l'IFSI/IFAS/IFAP du CH de Libourne – de l'IFAS de l'hôpital de proximité de STE FOY et de l'IFAS/IFA du CH de Blaye

Site : Hôpitaux du Nord Gironde – Multi site

Etablissements rattachés : Centre hospitalier de Libourne, Centre Hospitalier de Blaye, Hôpital de Proximité de Sainte Foy la Grande, EHPAD Primerose à Coutras, Ehpad John Talbot de Castillon La Bataille

Liaison hiérarchique : Directeur Général des Hôpitaux du Nord Gironde

Liaisons fonctionnelles : Directions fonctionnelles des établissements,

DÉFINITION

Directeur des soins, en charge des instituts de formation du Nord Gironde

EXIGENCES STATUTAIRES

Corps/Grade

Directeur(trice) des Soins – Corps des Directeurs des Soins de la FPH

Conditions d'emploi

Temps plein (100 %)

Participation aux gardes administratives de direction du CH de Libourne

Indemnité compensatrice de logement en lien avec la participation aux gardes administratives

Indemnité de direction commune

Références réglementaires

Décret n°2010-1138 du 19 avril 2010 portant statut particulier des Directeurs des Soins

Qualifications et diplômes requis

Formation des directeurs des soins – EHESP

CONTEXTE TERRITORIAL

Les hôpitaux du Nord Gironde dispose de 3 instituts de formation répartis sur le territoire.

Les instituts du Nord Gironde couvrent un territoire rural et semi-rural du nord-est de la Gironde (bassins de l'Isle et de la Dordogne). Ils structurent l'offre de formation initiale aux métiers de la santé pour répondre aux besoins de professionnels de santé et maintenir un accès aux soins. Ce territoire est marqué par des enjeux forts de désert médical, de vieillissement démographique et d'inégalités d'accès aux soins.

L'institut de Libourne est implanté sur le site hospitalier de Garderose :

- Un IFSI de 145 places
- Un IFAP de 25 places
- UN IFAS de 60 places

Un projet architectural est en cours avec une livraison prévue fin 2026, il a pour ambition d'offrir des conditions d'apprentissage optimales et améliorer la vie étudiante.

L'IFAS de Sainte Foy La Grande, situé sur le site de l'hôpital de proximité, a une capacité de 38 places

L'IFAS et l'IFA de Blaye ont respectivement une capacité de 35 et 22 places.

Les instituts du Nord Gironde constituent un levier essentiel d'attractivité et de fidélisation des soignants sur un territoire dont certains métiers sont en tension. Le Coordonnateur Général des Instituts pilote cette mission sur trois sites complémentaires, dans le cadre des orientations du schéma régional des formations sanitaires et sociales 2024-2028 de Nouvelle Aquitaine, du Projet Régional de Santé et du projet d'établissement.

Le projet stratégique des instituts se décline en 4 axes :

- Adapter l'offre des formations aux besoins du territoire en développant de nouvelles filières
- Sécuriser les parcours et le bien-être des étudiants
- Développer les innovations pédagogiques
- Renforcer l'attractivité des formations et l'ancrage territorial

MISSIONS GÉNÉRALES & ACTIVITÉS

Projet stratégique de l'Institut

Le directeur des instituts exerce les responsabilités et missions définies par la réglementation relative au fonctionnement des instituts de formation paramédicaux et à l'agrément des directeurs d'instituts.

Sous l'autorité du directeur d'établissement, il :

- Construit le projet stratégique et managérial de l'institut et s'inscrit dans les évolutions du système de santé et des métiers
- Conçoit et pilote le projet stratégique des instituts
- Est responsable du fonctionnement général des instituts et de la sécurité en son sein
- Est responsable de la gouvernance, anime les instances et fait vivre la démocratie étudiante
- Veille à l'équilibre budgétaire des instituts (gestion financière, ressources humaines, investissement) en collaboration avec la DAF et la DRH
- Est responsable de l'organisation des enseignements, du contrôle des études
- Accompagne les innovations pédagogiques soutenues par un dispositif de formation professionnelle continue des équipes pédagogiques (Numérique en santé, simulation, digitalisation, recours à l'intelligence artificielle)
- Est garant de la mise en œuvre des évolutions réglementaires
- Anime les collectifs de travail
- Structure et met en œuvre la politique qualité et gestion des risques à partir d'indicateurs.

- Pilote les procédures d'admission, de sélection et de suivi des apprenants sur les trois sites
- S'inscrit dans une dynamique de promotion des métiers au bénéfice de l'ancrage territorial

Activités principales et projets

Le directeur des instituts :

- fixe les orientations des projets pédagogiques en lien avec l'évolution des métiers, du système de santé et de la réglementation
- s'assure de la mise en œuvre des projets pédagogiques des instituts dont il est garant,
- contrôle et suit la qualité des prestations de formation
- s'inscrit dans une vision prospective des moyens matériels et pédagogiques
- impulse une dynamique projet et sollicite des financements au travers d'appels à projet pour soutenir les évolutions et les innovations tout en préservant l'équilibre budgétaire
- assure le suivi des dossiers clés de l'institut (autorisations, agréments, création de filières, rapports d'activité...)
- Développe et consolide le partenariat avec l'Université de Bordeaux, la DREETS, le conseil régional et l'ensemble des tutelles et partenaires
- pilote le dispositif Erasmus et les stages à l'international
- S'inscrit dans la politique territoriale des stages et entretient les liens avec les établissements de santé, médico-sociaux et libéraux du territoire pour offrir aux apprenants une pluralité de terrains de stage
- Veille à l'organisation des concours et des jurys de sélections au sein des instituts et contrôle le respect des procédures de diplomation
- coordonne l'ensemble des acteurs placés sous sa responsabilité en impulsant une dynamique de collaboration forte entre les instituts
- promet le rayonnement des instituts au travers d' actions de communication
- Décline l'engagement « One health » au sein des instituts
- Gère de façon stratégique les effectifs apprenants par promotion (places Parcoursup, augmentation des quotas,...) et organise l'alternance
- Soutient le développement de la recherche en soins
- Soutient les liens avec les professionnels des terrains de stage, enjeux fort de la professionnalisation

PROJETS TRANSVERSAUX ET PARTENARIALS

Le directeur des instituts met en œuvre les actions emblématiques permettant de renforcer l'attractivité des métiers de la santé et la valorisation des instituts et l'ancrage territorial des futurs professionnels,

- Renforce le réseau avec les élus, locaux, les chefs d'établissements scolaires, les financeurs, les administrations territoriales (France travail...) et s'inscrit dans les projets inclusifs menés par les collectivités.
-
- Représente les instituts du nord gironde dans les instances régionales et nationales de la formation paramédicale (ARS, DREETS, CPAM, conférences nationales, association professionnelles - ANDEP, CEFIEC, GERACFAS....)

Savoir faire et savoir être

Animer et développer un réseau professionnel
Arbitrer et décider dans un environnement contraint
Etre innovant
Etre engagé dans ses missions

